

Conseil Communautaire
Séance du 21 septembre 2023

**Délibération N° 2023 09 079 : Développement économique – Vente parcelles
D731 et D733 au profit de la SARL VALLIENNE ARCHITECTURE – au niveau du
10 rue de Belleville, Le Grand Lucé**

L'an deux mille vingt-trois, le 21 septembre à 18 heures trente
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s'est réuni au
siège 1 place Clémenceau à Montval-sur-Loir, sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ;
les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été
transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 14/09/2023. La
convocation et l'ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes
Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés
dans la presse et sur notre site internet.

En exercice	39	Présents	31	Pouvoirs	1	Votants	32
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

Etaient présents :

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIER ; M. Diego BORDIER ; M. Bruno BOULAY ; Mme Michelle BOUSSARD ; M. Francis BOUSSION ; Mme Sylvie CHARTIER ; M. Alain CHEVALLIER ; Mme Galiène COHU ; Mme Claire COULONNIER ; Mme Martine CRINIERE ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; M. Alain GUILLOIS ; M. Vincent GRUAU ; M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; M. Jérôme LEONARD ; Mme Myriam MARTINEAU ; M. Alain MORANÇAIS ; M. François OLIVIER ; M. Dominique PETER ; M. Patrick RENARD ; Mme Marie-France REYMOND ; M. Gérard RICHARD ; Dominique SAVATTIER (suppléant de Mme Agnès VERDIER) ; M. Joël TABAREAU ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Catherine TRAPPLER ; Mme Monique TROTIN.

Absents/Excusés ayant donné procuration :

Absents/excusés	Pouvoir à
Sabrina DUCHESNE	Philippe TOURNADRE
Jean-Michel CHIQUET	Excusé
Fabienne PINÇON	Excusée
Laure DUTERTRE	Excusée
Sabrina RAPPART	Excusée
Pascal MARIE	Excusé
Philippe WEHRLÉ	Excusé
Monique GAULTIER	Excusée

Secrétaire de séance : Galiène Cohu

Y assistaient :

- Ophélie Rondet – Directrice Générale Adjointe
- Coline Bouffeteau – Responsable Pôle Solidarités

Date d'affichage, de publication ou de notification de la délibération : 25/09/2023

M. Michel DUTHEIL, Vice-Président chargé du développement économique expose :

Dans le cadre de sa politique de développement économique, la Communauté de Communes a décidé de céder à la SARL VALLIENNE Architecture, représentée par Monsieur Hugo VALLIENNE et Madame Angélique CHEVREUX, une partie de la parcelle cadastrée D618 située rue de Belleville au Grand-Lucé.

Suite à la réalisation d'un plan de bornage et au dépôt d'un permis d'aménager, il convient de revenir sur la délibération n°2022 06 045 afin d'apporter une modification aux conditions de vente, qui se déterminent désormais comme suit :

Références cadastrales	Lot 1 – parcelles identifiées sous les numéros D731 et D733 - rue de Belleville 72150 LE GRAND LUCE
Contenance	1 238 M ² suivant plan de division fourni
Prix de vente	16,48 € /m² net vendeur y compris viabilisation
Frais d'acte	Tous les frais de rédaction de l'acte et de bornage sont à la charge de l'acquéreur

Sur proposition de la Commission Développement Economique,

***Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,***

1. Décide de valider les conditions de cette vente sur la base d'un prix de cession de 16,78 € le m², net vendeur, suivant document d'arpentage à intervenir sur ces bases ;
2. Autorise M. le Président en exercice ou Monsieur le Vice-Président ayant délégation pour signer toute pièce ou acte relatif à cette décision et notamment l'acte authentique à intervenir sur ces bases.

3. La délibération n°2022 06 045 du 2 juin 2022 est rapportée.

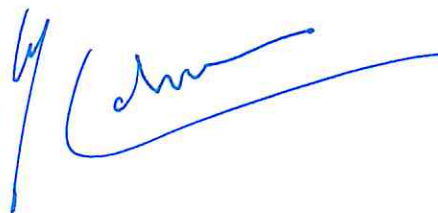
Adopté à l'unanimité.

**Le Président
M. Hervé RONCIERE**



The image shows a blue ink signature of M. Hervé Roncière. To the right of the signature is the official seal of the Communauté de Communes Loir-Luce-Berçay. The seal is circular with a blue border containing the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' at the top and 'LOIR - LUCE - BERÇAY' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross, with a star above it.

**Secrétaire de séance
Mme Galiène COHU**



The image shows a blue ink signature of Mme Galiène Cochu.